

VŒU DE L'AS NOAILLES CAUVIGNY

Mail reçu de Francis BERTRAND, Président du Club, le Lundi 14 Septembre 2026 15h59

Vœu n°2 :

- Dérogation aux horaires des matchs de jeunes U14 à U18

On constate de plus en plus d'horaires différents. Je propose qu'il soit instauré un horaire du dimanche matin, exemple : 10h30 et un horaire du samedi-après midi, exemple 14h30.

Ces demandes pourraient être validées en amont par la commission des jeunes. En dehors de ces créneaux tout changement doit nécessiter l'accord du club adverse, 5 jours avant comme il se doit.

On peut voir des matchs U16 ou U17 par exemple prévus à 18h00 sur demande d'un club. Pourquoi pas. Mais est-ce que l'autre club, les parents notamment pourront ? Pour la gestion des arbitres cela ne me semble également pas simple c'est le moins que l'on puisse dire.

C'est à mon avis une question de bon sens. Aider un club oui mais pas au détriment d'un autre.